

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La période semble propice à la reprise progressive d'une vie « normale ». Mais qu'appelle t'on une vie normale ? Une vie dans laquelle les réformes s'enchaînent à une vitesse telle que les agents n'ont plus le temps de s'habituer à une organisation et déjà celle-ci est chamboulée ? Une vie dans laquelle les salaires qui n'ont pas été revalorisés depuis plus de 10 ans ne permettent plus à certains agents de vivre dignement ? Une vie dans laquelle il faut exercer toujours plus de missions puisque les départs ne sont pas remplacés ? Une vie dans laquelle l'individualisme et l'individualisation devient la norme ? Une vie dans laquelle il faudra travailler plus longtemps pour toucher une retraite de misère qui ne permettra pas non plus de vivre dignement ? De cette vie normale là, la CGT n'en veut pas !

Depuis maintenant des mois, la CGT n'a de cesse d'alerter l'administration quant à la dégradation des conditions de travail dans les directions départementales interministérielles (DDI) et le COVID n'est pas le seul responsable. Il n'a fait qu'amplifier une situation déjà catastrophique ! La baisse continue des effectifs depuis 10 ans a mené les services dans des situations telles que la sécurité même des agents est remise en cause. En effet, certaines missions de contrôle, en terrain hostile comme les forêts, le bord de mer, en exploitation agricole, etc. sont effectuées par des agents seuls puisqu'il n'y a plus assez de personnels pour faire ces contrôles en binôme ! Que se passera-t-il en cas d'accident ? On retrouvera l'agent au bout de quelques jours, momifié au milieu de la forêt ou envasé dans les sables mouvants ? Il n'est pas question pour la CGT de dire que ces contrôles ne doivent plus être effectués et les missions abandonnées mais il s'agit bien de mettre en œuvre un véritable plan pluriannuel de recrutement de fonctionnaires, discuté avec les organisations syndicales concernées, et évidemment pas seulement

sur les missions de contrôle, pour compenser ces années de baisses drastiques et sans vision à long terme des effectifs. Le projet de loi de finances 2022 doit d'ailleurs marquer l'arrêt des suppressions d'emploi et contenir les premières mesures significatives de création d'emplois.

La gestion des personnels, fonction exercée maintenant par les secrétariats généraux communs départementaux devient elle aussi catastrophique : en cause la réforme de la création des SGCd elle même mais là aussi les baisses d'effectifs qu'ont subi les fonctions support depuis des lustres ! L'Humain n'a plus la place qui devrait être la sienne dans nos structures. Comment expliquer à un agent, victime d'une grave maladie qu'il va passer à demi-traitement juste parce que le comité médical n'a pas pu examiner sa demande de congé longue maladie dans les temps ? Comment expliquer à un autre collègue que la régularisation de ses primes après une promotion n'a pas pu encore être traitée parce que les collègues des SGCd sont complètement débordés ? Comment l'administration peut-elle encore parler de qualité de vie au travail alors même que le système est en train de broyer les individus ? De cette « normalité » là, la CGT n'en veut plus. L'Humain qui est au cœur de la machine et sans qui cette machine s'enraye doit être considéré à sa juste valeur et ne plus être maltraité puisqu'il s'agit bien de maltraitance institutionnalisée !

Avant de parler des sujets à l'ordre du jour de notre réunion, et alors que tous les agents sont invités à reprendre le travail en présentiel, la CGT réitère sa demande que les réunions des instances représentatives des personnels (CT et CHSCT des DDI) se tiennent de nouveau en présentiel avec une possibilité de visio-conférence pour ceux d'entre nous qui ne pourraient pas se déplacer. Par ailleurs, la CGT réitère également sa demande de mise en ligne d'un site intranet dédié aux agents des directions départementales interministérielles.

.../...

Ce nouveau site nous est promis depuis maintenant plus de 18 mois, depuis que nous n'avons plus accès à « Matignon Infos Services ». Il est indispensable que les agents des DDI puissent retrouver sur un espace dédié et ergonomique toutes les informations utiles aussi bien en termes de gestion des personnels et des carrières mais aussi en termes d'organisation du travail en DDI. Les SGCD sont aujourd'hui dans l'incapacité d'apporter aux agents des réponses fiables et personnalisées et répétons le, ce ne sont pas les collègues des SGCD qui sont responsables de cette situation : ils font eux aussi le maximum. La règle est trop souvent une réponse généraliste, qui n'en est pas une, en espérant que l'agent-e s'en contentera !

À l'ordre du jour du CHSCT central de ce jour, la gestion de la crise sanitaire, le télétravail, les avancées du groupe de travail sur les violences sexuelles et les violences sexistes et la nouvelle instruction relative à la fonction d'inspection en matière de santé et sécurité au travail dans les DDI.

Parlons tout d'abord de la gestion de la crise sanitaire et des conditions de retour en présentiel :

- Que dire des masques grand public fournis par l'administration à ses agents ? Dans certaines DDI, les agents achètent leurs propres masques plutôt que de devoir porter des masques bien trop grands qui ne protègent pas, des masques avec l'intérieur polaire en plein été, des masques avec des ficelles bien moins pratiques que ceux avec des élastiques, et les exemples de ce type pourraient être nombreux. Bien souvent, lors des distributions de masques les caractéristiques techniques ne sont même pas fournies : comment savoir alors combien de lavages peuvent être effectués ? Les agents vulnérables, auxquels l'administration devrait fournir des masques chirurgicaux, n'en disposent pas. Alors qu'il y en a parfois de pleins cartons pour les opérateurs qui ne sont même pas distribués, ils doivent aussi les acheter sur leurs propres deniers ! De qui se moque-t-on ? Les agents sont-ils là pour utiliser les masques achetés à moindre coût dont personne ne veut ? Si nos administrations sont en difficulté d'approvisionnement, il y a une coopérative à Grâces dans les Côtes d'Armor qui brade ses stocks pour essayer de ne pas déposer le bilan et liquider ses salariés : alors chiche ! achetons français, participons à la relance économique de nos territoires et réduisons le bilan carbone de nos administrations !

- Que dire aussi, alors que la crise sanitaire dure depuis plus d'un an et demi, de l'absence persistante de moyens de communication à distance, fiables et utilisables par tous ? Depuis tout ce temps l'administration n'a pas été capable de s'adapter contrairement à ses agents qui n'ont pas eu le choix et qui utilisent là aussi leurs deniers personnels pour pouvoir travailler (leur connexion 4G par exemple puisque les réseaux informa-

tiques de l'État et/ou certains SIC persistent à bloquer certaines plate-formes de visioconférence).

- Que dire enfin des services qui ne respectent pas les nouveaux textes en matière de télétravail, qui font pression sur les agents pour les dissuader de faire une demande de télétravail ? Que dire des services qui n'ont pas tenu compte de la nécessité d'une période de transition avant le retour en présentiel ? Que dire aussi de ceux qui ne tiennent pas compte des agents vulnérables, qui ne portent pas les circulaires qui les concernent à leur connaissance, qui n'ont plus de service de médecine de prévention ?

Que vous dire ? sinon une fois de plus que les agents sont épuisés, que certains malheureusement tombent malades et que là aussi l'Humain compte bien peu : un agent tombe malade et la hiérarchie ne prend aucune nouvelle ! Tout cela c'est de la maltraitance et nous avons beau nous, organisations syndicales, le dénoncer, alerter, rien ne change ou si peu. D'accord, il y a les réductions d'effectif, mais également des directions, des hiérarchies qui n'assument pas leurs responsabilités, qui laissent les agents se débrouiller sans jamais essayer de comprendre, analyser, dire les priorités et organiser le travail !

Autre sujet à l'ordre du jour de notre CHSCT, un point sur les avancées du groupe de travail sur les violences sexistes et les violences sexuelles. Lors de la réunion préparatoire du 14 septembre vous nous aviez promis de nous envoyer les documents à l'état de projet. Nous les attendons toujours malgré une relance de la CGT pour laquelle nous n'avons eu aucune réponse. Vous comprendrez que dans ces conditions il nous est difficile de préparer efficacement nos réunions. Les plannings sont très chargés, aussi bien du côté de l'administration que du côté des OS qui sont là pour défendre les conditions de travail des agents mais aussi celles des élus et mandatés. Nous sommes au bord de l'épuisement et vous continuez à réformer au bulldozer, à nous imposer des calendriers intenable tel celui concernant le projet stratégique de l'administration territoriale de l'État. Pour la CGT cela suffit !!!

Pour terminer, nous n'avons aucune date prévue pour la réunion du groupe de travail action sociale qui a disparu de l'agenda social : qu'en est-il du transfert au ministère de l'Intérieur des crédits de restauration collective de chaque ministère pour les agents de DDI ? Nous confirmez vous que ce transfert aura lieu au 1er janvier 2022 ? Où en sommes nous de la poursuite de l'harmonisation des prestations d'action sociale ?

Ce tableau bien noir mais MALHEUREUSEMENT réaliste de la vie des agents au service du public dans les DDI conduit la CGT à appeler les personnels à se mobiliser par la grève et dans les manifestations le 5 octobre. Mobilisons-nous pour nos salaires, nos emplois et nos conditions de travail et d'études !

UFSE-CGT
263, RUE DE PARIS
CASE 542
93514 MONTREUIL CEDEX
01 55 82 77 56
ufse@cgt.fr • www.ufsecgt.fr

